La CFDT Gendarmerie a été reçue par le Général Bruno Arviset notre Directeur des Personnels Militaires de la Gendarmerie Nationale (DPMGN) ce jeudi 13 octobre 2022 dans le cadre du dialogue social afin d'évoquer tous les sujets qui concernent les personnels civils de la Gendarmerie.

DP…(J) AIME … MOI NON PLUS !

La ***CFDT*** en préambule a rappelé son attachement au dialogue social, seulement une toute *petite heure* pour nous (*trop grande* pour d'autres), peu régulière (la dernière datait de…), ne nous a pas semblé du tout satisfaisante à la vue de nos 31 sujets préparés et que nous voulions aborder.
Afin de continuer à porter un message constructif, nous avons donc limité notre intervention à ces quelques grands thèmes :

EFFECTIFS RECRUTEMENT ET ATTRACTIVITE

Une augmentation des effectifs de personnels est prévue, dans le cadre des substitutions, avec dans un premier temps 400 substitutions : 200 Corps Militaires de Soutien (CPM) et 200 personnels civils (PCIV).
La ***CFDT*** a rappelé : le manque d'effectifs, les difficultés de recrutement, des freins à l'attractivité avec la particularité de la Gendarmerie qui gère un double statut sur le soutien, les problèmes de positionnement, de cotation de poste RIFSEEP...
La ***CFDT*** a demandé un recrutement massif de catégories B sur tous les postes très techniques afin de répondre à la concurrence extérieure et voir même inter administration. Pour recruter des gens de qualité la Gendarmerie doit améliorer son attractivité !
Le DPMGN indique être optimiste sur la mise en place à l'été 2023 de l'Indemnisation de Sujétion Spéciale (ISS) qui devrait attirer plus de personnels en Gendarmerie.
La ***CFDT*** a insisté sur les effectifs qui n'ont pas augmenté dans les services sous tension, que ce soit : dans les écoles avec un plan de charge qui augmente, les bureaux PCIV avec une charge de travail qui évolue d'année en année, les personnels des R13 qui absorbent les régions qui ont disparues, les casernements et les affaires immobilières de ces mêmes R13 qui vont devoir gérer la création des 7 escadrons et des 200 brigades.

AVANCEMENT ET RECONNAISSANCE

Même si le plan d'avancement des personnels administratifs, techniques et SIC (PATS) a permis d'avoir une bouffée d'oxygène, les promotions classiques de changements de corps restent très faibles. Il y a une très forte attente de reconnaissance des agents qui passe inexorablement par l'avancement.
La ***CFDT*** a signalé le manque de cohérence dans cet avancement avec des règles de gestion qui ne sont pas les mêmes partout. Cela créé une inégalité de traitement entre les agents qui se remarque.
Elle a également demandé la possibilité d'avoir un CIA collectif pour les agents contractuels. Il semble que la DRHMI étudie la mesure qui visiblement existe sous une autre forme en territoriale. La ***CFDT*** a demandé de rappeler aux formations administratives qu'il est aussi possible d'attribuer des heures

supplémentaires aux contractuels sous certaines conditions.
La différence de montant entre les CIA des agents techniques et administratifs a été évoquée.
La ***CFDT*** a indiqué que les agents des différents services (Budget, Affaires Immobilières, RH…) qui ont vu leur charge de travail considérablement augmenter suite à la mise en place de R13 (ex : Nouvelle Aquitaine qui passe de 5 départements à gérer, à 12) n'ont pas vu la moindre revalorisation de leur IFSE suite à la restructuration et à la modification du poste. « *Un poste est considéré comme substantiellement modifié si son positionnement hiérarchique ou le contenu de ses missions sont significativement modifiés* »
La ***CFDT*** a indiqué que de nombreux personnels se plaignent du changement de leur fiche de poste sans qu'ils aient été consultés.

CONDITION DES PERSONNELS CIVILS

La ***CFDT*** a souligné une dégradation globale des conditions de travail des personnels civils, avec la mise en place dans tous les Règlements Intérieurs (RI) des astreintes et permanences sans trop d'explications. Même si la ***CFDT*** n'est pas contre le principe, les montants de rémunération sont inacceptables et les dérives qui pourraient être faites en situation locale conduisent à avoir la plus grande réserve.
Il existe déjà des dérives dans certains services comme des casernements, certainement très opérationnels, qui obligent 50 % des effectifs de 8h à 18h ou pendant les vacances estivales. Avec en plus pour les agents, la conséquence d'avoir des écrêtages d'heures inévitablement.

La ***CFDT*** a signalé son regret, une nouvelle fois, de ne pas voir apparaître lors des séances du Comité Technique des sujets comme : les plans d'actions nationaux sur la santé et sécurité au travail, bilan de l'action des Réseaux Egalités Diversités, des points sur l'attribution des médailles, des bilans sur l'action-stop Discri…
Au final, la ***CFDT*** a rappelé son attachement à l'égalité de traitement des agents.

En conclusion, une bilatérale très rapide qui a malgré tout permis d'évoquer de très nombreux sujets avec des échanges constructifs et des approches parfois différentes.
La *CFDT* a souligné certaines avancées pour les personnels civils de la gendarmerie, le dialogue social de proximité est très important, avec certaines formations administratives qui jouent totalement le jeu, contrairement à d'autres.
Rendez-vous réussi pour nous. Il nous a semblé un DPMGN à l'écoute et très attentif à nos remarques, à nos messages, il ne reste plus qu'à voir les réponses concrètes de l'administration.
Pour la *CFDT*, construire un dialogue social exigeant est difficile, mais responsable. A voir si ce sentiment est partagé par tout le monde…
La *CFDT* continuera à porter les préoccupations de tous les personnels civils de la Gendarmerie dans le mandat que vous nous avez donné légitimement.

Paris, le 13 octobre 2022

REJOIGNEZ LE 1ER SYNDICAT DE FRANCE !
Adhérez en ligne en quelques clics